

Présence de l'Histoire

Une amitié de huit siècles

Salesches, jolie commune proche du Quesnoy vient de renouer avec son histoire la plus ancienne en faisant Citoyen d'honneur l'un des nôtres, M. Henri DUFRENELLE Comte de Bousies. Membre de la *Société Historique de Haute-Picardie à Laon*, de la Société Archéologique de Vervins, pour laquelle il a écrit une étude publiée en 1970, il correspond aussi avec la Société Académique de Saint-Quentin, à laquelle il a donné récemment une conférence en remerciement de son élection.

C'est le 21 mai 1202 que les ancêtres du récipiendaire, chevaliers bannerets de Hainaut, scellèrent les Lois et Franchises de Salesches, à la veille de la quatrième Croisade qu'il entreprirent jusqu'à la conquête de Constantinople, où ils élirent pour Empereur leur cousin le Comte Baudoin VI de Hainaut.

Pairs de Cambresis, les Seigneurs de Bousies ont eu au Moyen Age un rôle considérable dans l'affirmation communale, et la reconnaissance des libertés publiques, scellant aussi les chartes de Bousies l'an 1177, de Landrecies et Solesmes en 1202, et en 1290 de Valenciennes. Ils codifièrent en les précisant des droits octroyés dans la Coutume déjà au siècle précédent, ce qu'en d'autres lieux les villageois durent arracher souvent au péril de leur vie.

Ces premières libertés, librement discutées, cinq siècles avant la révolution, ont marqué profondément la vie et le développement de ces pays, et les témoins ont ressenti, lors de la réception officielle en mai dernier, combien reste vivace un tel climat de confiance, qui existe depuis toujours.

C'est en Thiérache, où elle avait toute une avouerie, que la Maison française de Bousies se fixa dès le XIII^e siècle, notamment à Rochefort (aujourd'hui Saint-Michel) dont elle signa la Constitution en 1185, à Mondrepuis dont elle scella en 1170 la Charte de fondation avec l'Abbaye de Bucilly et les seigneurs de Guise, à Buironfosse également. A Etréaupont, les Bousies céderent au XVI^e siècle leur dernier fief, consistant en un droit sur chaque transport de marchandise. Au siècle suivant un octaïeul de M. Dufrenelle possédait encore à Etréaupont l'important domaine de la Fourcière, rive droite de l'Oise.

La protection et l'administration des biens de l'Abbaye de Maroilles, dont les seigneurs de Bousies étaient à Salesches les avoués, reposait sur un principe d'hérité qui remonte au X^e siècle, lorsque naquit cette branche puinée des Lens, issue des princes souverains de Hainaut.

De noblesse immémoriale, ils descendent en effet seize fois de Charlemagne, en majorité par l'Empereur Lothaire 1^{er}, et par les rois de France, la Maison de Saxe, les Comtes de Vermandois, et ceux de Roucy en Champagne, près de Jonchery-sur-Vesle où le Comte Dufrenelle de Bousies a sa demeure. Parmi ces illustrations éteintes, plusieurs ont préféré l'ombre de Saint-Rémy aux mausolées les plus somptueux : tels Louis IV d'Outremer, et son épouse la reine Gerberge, et la fille de celle-ci, Albrade de Lorraine. C'est aussi par révérence au glorieux Apôtre des Francs que les armes de la Maison de Bousies sont parentes à celles de l'Abbaye de Saint-Rémy à Reims : « D'Azur à la Croix d'Argent ».

Toute une atmosphère de liesse populaire, avec fanfare et majorettes, a marqué le 16 mai 1976 ces retrouvailles, d'un village, et d'une famille. Elles prirent un caractère solennel, et même émouvant, lorsqu'en présence de son Conseil Municipal, et des maires voisins, M. Olivier Verchain, maire de Salesches, ceint de son écharpe tricolore, lut publiquement la décision, prise en délibération.

Calligraphié sur parchemin, avec le sceau de l'autorité préfectorale, c'est le premier diplôme de Citoyen d'honneur à Salesches. Il rappelle que la qualité des Bousies est un droit du Saint-Empire. La noblesse ancienne, parce qu'elle est inhérente à la nature de celui qui la possède, en est inséparable comme la filiation, ne pouvant se dissoudre qu'avec le sang qui l'entretient et la recèle. Telle est la coutume de Lorraine, aussi bien connue en Champagne.

« La qualité de Citoyen, déclara le premier magistrat, honore notre Cité en la personne du descendant direct, au XX^e siècle, des anciens Avoués héritataires. Mais elle rend hommage aussi personnellement à M. Dufrenelle pour ses travaux d'histoire, publiés par la Fédération des Sociétés Savantes de l'Aisne, consacrant sa possession des armoiries de Bousies, avec une bordure de gueules, à l'exemple du Valois berceau de la Maison du FRESNEL. »

Prenant la parole, le Comte de Bousies remercia les conseillers municipaux, et à travers eux, les Saleschois dont les ancêtres ont avec les siens fondé le pays. « L'honneur que vous me faites réjouit à travers moi tous ceux que des souvenirs maintenant huit fois séculaires unissent à Salesches. » Il prononce l'allocution dédicatoire d'une charte, qui est alors dévoilée à l'admiration générale : c'est le mariage, 13 mai 1305, de Guillaume comte de Hainaut avec Jeanne de Valois, dont il offre à la commune une splendide reproduction, ornée de ses nombreux sceaux.

« Monsieur le Maire, nous nous connaissons depuis huit cents ans ! puisque le sceau de votre lointain aïeul, sénéchal de Hainaut, est appendu à cette charte avec celui du seigneur de Bousies, tous deux pleiges et caution de ce mariage. Leur parenté, du 4^e degré, était identique vis-à-vis du couple royal, au tronc commun de leur trisaïeul Baudoin IV l'Edifieur, qui a fondé Le Quesnoy. Ce monument d'archive atteste l'éminence de la famille Verchain, et l'ancienneté des relations qui l'ont unie jadis aux Avoués de ce pays, où l'élection des Saleschois se maintient, depuis 1708, sur la lignée des Verchain et de leurs aïeux. »

En l'honneur de la famille du Comte est alors donné le concert de la ducasse, placée sous sa présidence, en la salle des fêtes où l'on se rend, en cortège, fanfare en tête. Formé des musiques de Franz Léhar, Gounod, Cover et Barosse, par un excellent orchestre, le concert laissa une place aux discours : celui du Maire, partageant avec tous les villageois réunis son plaisir d'ajouter cette belle page à leur histoire, et sa reconnaissance à l'égard du comte, louant son érudition étayée sur les archives de sa Maison, et celles de France et de Belgique.

M. Dufrenelle exprime également sa joie, qu'il fonde sur trois points : le lien historique, d'abord mais aussi le destin, similaire à celui de ses hôtes, de sa famille, de condition paysanne. Il fait la différence entre la noblesse acquise, à laquelle ses pères n'ont pas accepté d'être agrégés, et la noblesse de race, qui jamais ne s'éteint, citant comme exemple de celle-ci une pauvre servante, et un potier d'étain qui, pour cette raison, reçurent en 1469 et 75 des obsèques solennelles, à Sainte-Waudru à Mons. Le Comte redit l'amitié, vieille de huit siècles, avec les Avoués de Salesches, des Verchain, précisant que S.M. le Roi des Belges, et S.A.S. le Grand Duc de Luxembourg, sont issus de leurs deux familles.

Enfin M. Dufrenelle comte de Bousies célèbre l'enthousiasme des Saleschois pour la réfection de leur clocher et, pierre angulaire de cet élan, l'histoire que M. Verchain a publiée, dressée comme un mémorial à la face de l'avenir. Il dit les horizons familiers, et comme sa lignée se sent chez elle encore, parmi cette constellation de terres et de villages qu'elle a appelés à la vie, de concert avec les religieux du Moyen Age.

« 774 ans après la loi de Salesches, entre vos aïeux et les miens, notre rencontre affirme la solidarité des générations à travers les âges. — Votre sens de l'Histoire, dans le temps actuel d'indifférence des grandes villes, atteste la conscience élevée que savent garder les communautés villageoises. »
